



Affaires Etrangères et Européennes

Syndicat CGT MAE

57 bd des Invalides 75007 Paris

Internet : cgt-mae.org

Tel : 01 53 69 36 71

Fax : 01 53 69 37 20

cgt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr

Paris le 5 juillet 2010,

Monsieur le Directeur général de l'administration

Monsieur le Directeur,

Questionnée par les représentants CGT-MAE à l'occasion de la réunion du Comité d'action sociale (CAS) le 17 juin dernier, l'administration avait affirmé que la fermeture de la cantine n'aurait pas lieu cet été. Or, par un message laconique publié sur diplomonet le 1^{er} juillet, les personnels ont appris la fermeture effective du restaurant administratif du site Convention du 12 juillet au 22 août.

La CGT-MAE, tout en soutenant la nécessité d'une mise aux normes des locaux afin de garantir la sécurité des salariés de COMPASS, exige qu'une solution alternative digne de ce nom soit proposée aux agents durant la fermeture.

L'option consistant à renvoyer les agents vers la cantine du Quai d'Orsay n'étant absolument pas satisfaisante, la CGT-MAE propose qu'une convention temporaire soit conclue avec un restaurant administratif (par exemple celui du ministère de la Justice situé 12-14 rue des Cévennes) ou d'entreprise à proximité du site Convention.

A défaut, l'octroi de "Ticket restaurant" devra être prévu afin de permettre aux agents de se restaurer dans des conditions convenables.

L'administration doit dégager les moyens nécessaires afin de pourvoir à ses obligations en matière de restauration sans que les agents aient à subir les aléas inhérents aux malfaçons qui entachent le chantier de restructuration de l'ex-Imprimerie nationale

Veillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma considération.

Pour le syndicat CGT-MAE,

le secrétaire général,


Daniel VAZEILLE

Cq : DRH